

# Lettre d'information de la DMD 22

JANVIER 2024



Mot du DMD : LCL Philippe DUPUY

En ce début d'année, il est de tradition de présenter ses vœux. Permettez-moi, de ne pas y déroger et d'adresser très sincèrement mes souhaits de santé, de bonheur et de prospérité à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches. Cependant, l'année 2024 sera pour la France une année importante à plus d'un titre. Aussi, vous voudrez bien que je formule, pour notre beau pays, mes meilleurs vœux dans tous les domaines que vous pouvez imaginer ainsi que pour notre département des Côtes d'Armor.

Dans le périmètre des activités de la délégation militaire départementale, 2024 sera l'année de la commémoration de la fin de la guerre d'Indochine qui a coûté au titre de l'Union française 75 000 morts dont 20 000 français, de celle des commémorations en lien avec la libération de notre territoire et celle du 110<sup>ème</sup> anniversaire du déclenchement de la Grande Guerre.

Par ailleurs, les formations au profit des jeunes volontaires porte-drapeaux se poursuivront avec une session dès janvier et une en février. Les activités avec les classes de Défense ont déjà débuté et se poursuivront tout au long de l'année avec notamment des participations à des courses d'orientation mémorielles et un travail autour de témoignages d'anciens combattants

Par ailleurs, je vous informe également que 15 manifestes PROMILES entre des entreprises du département et les forces armées ont été signés en 2023. 2024 sera l'année qui devra leur donner vie et d'autres manifestes pourraient être signés.

En outre, le 17 mai, une visite de la base aéronavale de Landivisiau et la base navale de Brest permettra à des élus costarmoricains de découvrir ou redécouvrir ces deux unités militaires.

Une nouvelle fois le renforcement indispensable du lien Armées-Nation sera le guide des activités de votre délégation militaire départementale.

## Actualités :

### Jeudis de la défense Cycle 2023-2024 :

La DMD 22 vous donne rendez-vous aux conférences du nouveau cycle des jeudis de la Défense qui se fera autour du thème de **l'Asie et la zone indopacifique**.

Les conférences précédentes ayant rencontré un réel succès, vous êtes d'ores et déjà invités à vous inscrire (par mail à l'adresse [dmd22.cmi.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dmd22.cmi.fct@intradef.gouv.fr)) à la prochaine qui aura lieu le 11 avril 2024, sur le sujet de la guerre d'Indochine et le retrait des troupes françaises.

### Evénements passés :

- 15 décembre : cérémonie départementale de la Sainte-Barbe, organisée à Saint-Brieuc par le SDIS-22.

### Evénements à venir :

- 22 janvier : Visite du bâtiment hydrographique Laplace par la classe de Défense du Lycée Jules Verne de Guingamp ;
- 26 janvier : Visite de la base navale de Brest par d'une classe de Terminale du lycée Rabelais de Saint-Brieuc ;
- 27 janvier : Formation des jeunes porte-drapeaux à Tréveneuc ;
- 3 février : formation des jeunes porte-drapeaux à Saint-Brieuc ;
- 11 mars : cérémonie en hommage aux victimes d'attentats, à Saint-Brieuc ;
- 19 mars : cérémonie nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et du Maroc, à Plénée-Jugon.
- 11 avril : conférence sur la guerre d'Indochine. Le sujet sera davantage développé dans la lettre de février.

## Infos diverses :

### 1. Intervention auprès des correspondants défense (CORDEF) :

La DMD tient à entretenir des liens constructifs avec les correspondants défense du département.

Dans la suite du cycle de conférences qui s'est tenu au mois de novembre, et pour répondre à la demande de certains CORDEF, la DMD va également organiser une visite d'unités militaires, sur une journée, le 17 mai 2024. Ce voyage s'effectuera en car depuis Saint-Brieuc. Une note d'organisation sera diffusée aux mairies du département.

### 2. Cérémonies commémoratives de libération des villes du département :

2024 sera l'occasion de célébrer les 80 ans de la libération de villes du département. Dans ce cadre, certaines municipalités seront tentées de demander la participation des armées (piquet d'honneur et/ou de clairon). Les moyens humains étant comptés sur cette période (DDay80 en Normandie, JOP, etc.), il est demandé aux maires d'adresser au plus tôt leur demande à l'OGZDS (officier général de la zone de défense et de sécurité), qui les instruira à son niveau.

### 3. Cybersécurité :

#### **Attaques de plus en plus nombreuses sur les petites et moyennes agglomérations, sur les communautés de communes et les hôpitaux :**



En 2023, si la cible des cyberattaquants restent les grandes villes, les villes moins importantes commencent également à être touchées : Agen par exemple, 30 000 habitants, qui a subi un rançongiciel. Dix attaques de ce type par mois sont répertoriées en France contre les collectivités territoriales. Mais des villes encore plus petites sont également touchées par des ransomware, exemple près de chez nous, la ville de Betton (35), 12 000 habitants. Les centres hospitaliers sont également des cibles de choix, l'hôpital de Brest a subi une attaque le 10 mars 2023.

**Soyez vigilants et respectez les consignes cyberhygiéniques.**

## Ecole des jeunes porte-drapeaux :



La délégation militaire départementale offre une formation à destination des jeunes volontaires pour tenir la fonction de porte-drapeaux lors des cérémonies commémoratives. Cette formation complètement gratuite et désintéressée permet aux municipalités et aux associations d'envisager sereinement la suite pour leurs anciens « à l'œuvre », et ainsi éviter de devoir mettre au placard leurs drapeaux, faute de porteurs disponibles. Deux formations ont déjà eu lieu et deux autres sont programmées.

Pour en bénéficier, il suffit de contacter la DMD, conformément à la note d'organisation et les documents explicatifs en pièces jointes, diffusés il y a quelques mois aux maires et responsables d'association du département.

4. La synthèse « actu-défense » est disponible sur le lien suivant :

[https://dicod.hosting.augure.com/Augure\\_Dicod/default.ashx?WCI=EmailViewer&id={e1f97fde-337f-4a23-830a-03bb1fbacf1b}](https://dicod.hosting.augure.com/Augure_Dicod/default.ashx?WCI=EmailViewer&id={e1f97fde-337f-4a23-830a-03bb1fbacf1b})

5. Page Facebook : La délégation militaire départementale dispose d'une page Facebook dont voici le lien :



<https://www.facebook.com/profile.php?id=100089754619387>

Nous invitons les municipalités et autres destinataires de cette lettre d'information à bien vouloir nous suivre sur cette page et partager nos communiqués.

[@ DMD22](#)

# Le massacre de la Butte-Rouge.

## Le martyr de la famille GOUËLIBO

Comme chacun le sait, le département a intensément vécu la période de la seconde guerre mondiale, au travers des nombreux maquis et de la multitude d'actes de résistance. En réponse, l'occupant allemand a toujours répondu avec barbarie et cruauté.

L'exemple des Martyrs de la forêt de L'Hermitage-Lorge illustre de manière pathétique cette cruauté.

Ce site emblématique a fait l'objet l'été dernier de dégradations odieuses, preuve s'il en faut, de la valeur symbolique du site.

Parmi les victimes, on compte notamment une famille de résistants. Jeanne-Marie Gouëlibo (veuve et mère de cinq enfants) fut arrêtée avec ses deux filles et un de ses fils. Les deux autres fils Gouëlibo Pierre et Louis, absents ce jour-là, échappèrent à l'arrestation.

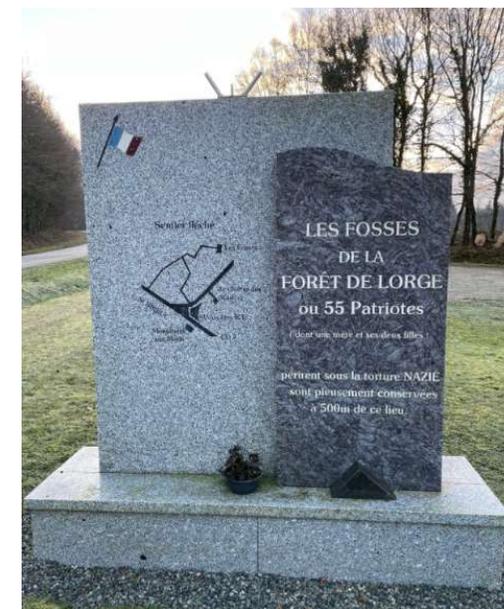
Il y a un an, la municipalité de Hénon lui a dédié une esplanade à son nom, en mémoire de son héroïsme.

### Contexte historique :



Un groupe de Résistants du Mouvement Défense de la France, lié à l'Armée Secrète et 3 parachutistes SAS, s'installèrent le 6 juillet 1944 dans la ferme des Salles en Hénon. Le 9 juillet 1944, les Résistants s'apprêtaient à réceptionner un parachutage d'armes dans le secteur de Moncontour (Côtes-du-Nord ; Côtes d'Armor). Les militaires allemands, au cours d'une opération de police, les surprisent. Le combat dura une heure et demie. Les Allemands perdirent une trentaine d'hommes. A cours de munitions, les Résistants se rendirent. Les Allemands incendièrent la ferme en représailles, avant de quitter les lieux. Au total, onze personnes furent arrêtées. A l'exception de Jean Gouëlibo qui fut abattu en tentant de s'échapper, toutes furent emprisonnées et martyrisées dans l'école publique d'Uzel-près-l'Oust (Côtes-du-Nord).

D'après les recoupements, il semble bien que toutes les victimes ont été amenées d'Uzel où se tenait un poste de commandement de la Gestapo assistée des S.S. et de la Milice française (la Bezenn Perrot). Les condamnés étaient transportés en camion dans la forêt et exécutés. Ces exécutions conduites en discrétion dans ce coin reculé, remontaient, semble-il, à quelques mois (juin et surtout juillet 1944). Il est probable que le plus grand massacre eut lieu le 14 juillet, jour de la fête nationale.



## Découverte du site du martyr :



Au début du mois de novembre 1944, un vieux cultivateur domicilié à proximité, M. Alphonse Pêcheur, a découvert l'abomination. Il raconte la terrible scène : « J'allais couper des fougères et je m'aventurais jusqu'ici, où personne n'était venu, car nous savions la forêt minée, et puis j'ai remarqué de ci, de là, des creux suspects dont la terre meuble n'était point recouverte d'humus. Alors, j'ai gratté, j'ai gratté... J'ai senti et j'ai compris... ».

Le travail s'organise sous les ordres de M. Rouvraix, membre du Comité de Libération, qui a déjà hélas, la douloureuse expérience des fossés de Malaunay et de Plestan. Ce sont des prisonniers allemands et russes que l'on a chargés de la macabre besogne.

Le docteur Lejeune, de Quintin, médecin-légiste, assisté du docteur Lecomte, de Loudéac, procède aux constatations d'usage. Ces deux participants accomplissent sans défaillance leur pénible besogne, de 10h30 du matin à 17h, sans arrêt, sans repos, sans prendre la moindre nourriture ni réconfort.

Il résulte de l'examen des deux médecins que de nombreuses victimes ont été

pendues. On a, d'ailleurs, repéré de façon certaine l'arbre qui servit de gibet. D'autres ont été fusillés ou tués d'un coup de revolver dans la nuque.



Vers 17 heures, devant tous les cadavres assemblés, M. l'abbé Boulvain de Guingamp récite des prières pour les morts. L'instant est particulièrement émouvant : les quelques familles des victimes pleurent à chaudes larmes et tous les assistants ne peuvent maîtriser l'angoisse qui leur étreint le cœur.



## Présentation des victimes de la famille GOUËLIBO :

### **CARLO Jeanne, Marie, Françoise veuve GOUËLIBO**

Née le 26 mars 1888 à Hénon (Côtes-du-Nord, Côtes d'Armor) ; abattue par les Allemands le 14 juillet 1944 à L'Hermitage-Lorge (Côtes-du-Nord, Côtes d'Armor) ; cultivatrice ; FFI.

Fille de Jean Carlo, laboureur et de Françoise Carlo, ménagère, demeurant au Moulin au Comte en Hénon, elle épousa Jean Gouëlibo. Le couple eut cinq enfants. Veuve, elle vivait à la ferme des Salles en Hénon avec ses cinq enfants Bernadette, Jeanne, Jean, Louis et Pierre.



Jeanne GOUËLIBO née CARLO  
56 ans

### **GOUËLIBO Jeanne, Marie, Françoise (photo non-disponible)**

Née le 30 avril 1923 à Hénon (Côtes-du-Nord, Côtes d'Armor) ; abattue par les Allemands le 14 juillet 1944 à L'Hermitage-Lorge (Côtes-du-Nord, Côtes d'Armor) ; cultivatrice ; FFI.

Fille de Jean Gouëlibo et de Jeanne Carlo, célibataire, elle demeurait à la ferme des Salles en Hénon avec ses frères et sœurs



Bernadette GOUËLIBO  
19 ans

### **GOUËLIBO Bernadette, Aimée, Jeanne, Marie**

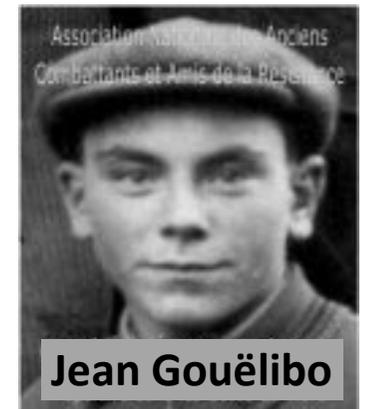
Née le 14 mars 1925 à Hénon (Côtes-du-Nord ; Côtes d'Armor) ; abattue par les Allemands le 14 juillet 1944 à L'Hermitage-Lorge (Côtes-du-Nord ; Côtes d'Armor) ; cultivatrice ; FFI.

Fille de Jean Gouëlibo et de Jeanne Carlo. Célibataire, elle demeurait à la ferme des Salles en Hénon avec ses frères et sœurs

### **GOUËLIBO Jean, Marie, Mathurin, François**

Né le 14 novembre 1921 à Hénon (Côtes-du-Nord, Côtes d'Armor) ; abattu par les militaires allemands après avoir tenté de s'échapper le 10 juillet 1944 à Hénon ; FFI.

Fils de Jean Gouëlibo et de Jeanne Caro, il demeurait à la ferme des Salles en Hénon.



Jean Gouëlibo



Au-delà de la famille GOUËLIBO particulièrement marquée dans sa chair, la population a été très touchée par cet événement qui fait l'objet d'une cérémonie commémorative tous les 5 ans, rassemblant un nombreux public, les élus et la presse.

Les dégradations de l'été 2023 ont soulevé une vague d'indignations. En réaction, la tenue d'une cérémonie de recueillement a été décidée. Elle s'est montrée particulièrement empreinte d'émotion.

A Hénon, commune lourdement marquée par les événements de la seconde guerre mondiale, la mise à l'honneur de Madame Gouëlibo a été très appréciée de la population.

